

# EQUIFUMIER

## Synthèse d'enquête auprès des producteurs de fumier équin en Ile de France et Normandie

©C.Olivier



# Présentation de l'action 1 du projet EQUIFUMIER

Dans ce projet global EQUIFUMIER, financé par l'ADEME et les régions Ile-de-France et Normandie, et dans le cadre de l'action 1, les différents partenaires, dont les Conseils des Chevaux d'Ile de France et de Normandie; aux côtés de l'IFCE cherchent à améliorer la connaissance des pratiques et des possibilités de valorisation du fumier de cheval existantes ainsi que fédérer les acteurs pour mutualiser les pratiques. Il est question de faire émerger des informations quant au gisement de fumier équin ainsi que d'identifier les pratiques de gestion de ces effluents par les acteurs des filières équines territoriales.

L'action 1 consiste en la création d'un observatoire territorial sur la gestion du fumier équin, tant sur « le gisement » que sur les procédés de valorisation du fumier mis en place par les détenteurs d'équidés. Ce document constitue la synthèse des informations récoltées par le biais du questionnaire administré auprès des acteurs de la filière équine en Janvier 2021 et qui a fait l'objet de plusieurs relances. Elle intègre également des éléments d'informations complémentaires saisies au cours des visites de structures qui ont été effectuées au cours des deux derniers trimestres 2021.

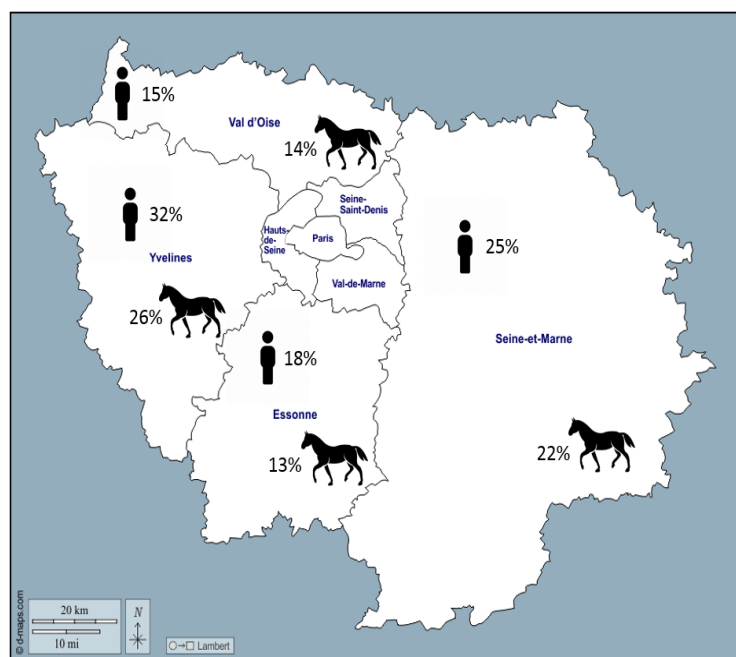
## Partenaires du projet



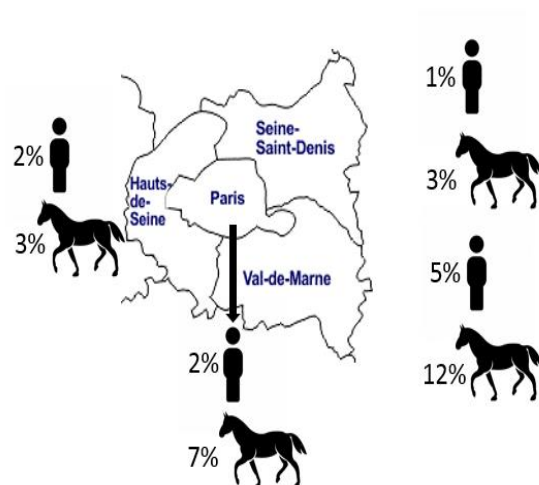
# Distribution et représentativité des structures ayant répondu à l'enquête Equifumier en IDF

Pour cette enquête dans le cadre de l'action 1 du projet Equifumier, ce sont 1393 structures équestres des différents secteurs (sport, loisir, travail, course) qui ont été contactées par mail et ont reçu le questionnaire (les répondants franciliens de Val'fumier n'ont pas été recontactés avec l'enquête Equifumier). Du côté des résultats, les informations collectées dans le cadre de la vague d'enquête du projet antérieur Val'fumier ont été associées à ceux d'Equifumier et ajustées selon le questionnaire de cette dernière enquête. Ainsi, ce sont 333 répondants qui se sont manifestés dont 266 de manière effective, en mentionnant leur secteur d'activité équine.

Ci-dessous, l'implantation des répondants franciliens est détaillée. Ainsi par exemple, 32% des acteurs de la filière équine ayant répondu sont situés dans les Yvelines et leur cheptel représente 29% des équidés de l'enquête.



Répartition géographique des répondants de l'enquête et stationnement de leur population d'équidés sur la « grande couronne francilienne »



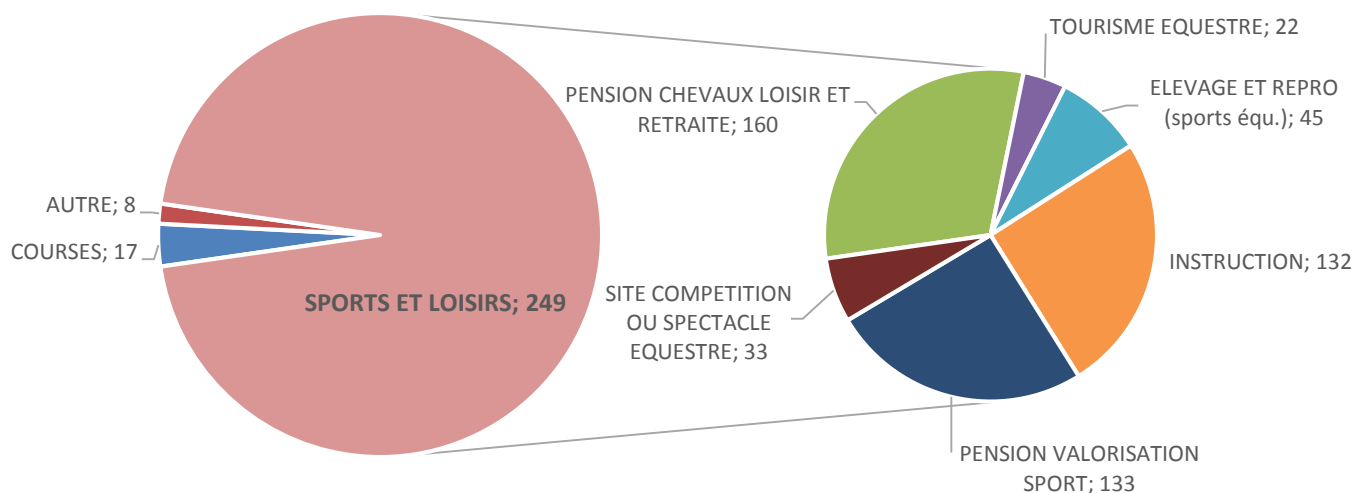
Répartition géographique des répondants de l'enquête et stationnement de leur population d'équidés sur la « petite couronne francilienne »

En Normandie, ce sont 142 structures de la filière équine qui ont répondu à l'enquête Val'fumier, coordonnée par l'IFCE ainsi que le Conseil du Cheval de Normandie.

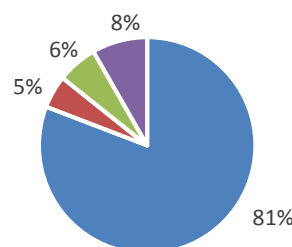
# Typologie des structures équestres et statut des enquêtés

La plupart des acteurs de la filière sollicités dans le cadre de cette enquête appartiennent au secteur des « sport et loisirs ». La valeur indiquée correspond au nombre d'individus par domaine et activité(s) du secteur Sports et Loisirs. Chacun d'entre eux organisent une ou plusieurs activités sur leur structure. Les profils des répondants à l'enquête Equifumier pour l'Ile de France sont les suivants :

Domaine d'activité des répondants et détails des activités du secteur « Sports et Loisirs » (1 individu peut appartenir à différents domaines et effectuer plusieurs activités)



Statut de l'activité des répondants



Concernant le statut des répondants de l'enquête, 81% des franciliens sont en activité à titre principal. En Normandie, 92% des répondants de l'enquête sur ce territoire sont des professionnels de la filière équine dont 35% vivent d'une activité d'élevage.

- ACTIVITE PRO. EQUINE PRINCIPALE
- ACTIVITE PRO. EQUINE SECONDAIRE
- ACTIVITE PRO. EQUINE + AUTRE ACTIVITE AGRI.
- ACTIVITE EQUINE AMATEURE

# Litière utilisée et gestion du fumier par les structures

Selon les résultats recensés dans chaque région, on retrouve une utilisation des types de litière quasi similaire en Ile de France (Paille : 60% et copeaux : 31%) et en Normandie (Paille : 60% et copeaux : 29%). Sur la région normande, 18% des structures équestres s'occupent du curage de leurs installations tous les 15 jours. En Ile de France, sur la population la plus conséquente de professionnels dont l'activité équine est à titre principal, le curage des installations est plus fréquent car la moitié d'entre eux curent 1 fois par semaine (cf. tableau ci-dessous). Le constat est le même pour les professionnels ayant une activité agricole annexe. Les professionnels à titre secondaire ainsi que les détenteurs amateurs sont plus nombreux à tenir une fréquence de curage de 2 fois par semaine. La différence entre les deux régions tient au fait du type d'hébergement privilégié et l'accès au foncier par les détenteurs, les équidés normands ayant accès plus longuement à des pâtures tout au long de l'année.

<b>Act. pro. équine principale</b>	<b>215</b>				
Fréq. Curage	nb de structur	Pas souillé	Peu souillé	<b>Souillé</b>	Très souillé
tous les jours	43	8	17	13	5
deux fois/semaine	22	1	8	13	0
<b>une fois/semaine</b>	<b>107</b>	1	35	<b>62</b>	9
tous les 15 jours	6	0	0	3	3
une fois tous les 2à5 mois	1	0	0	1	0
non concerné	3	1	1	0	1
vide	33	0	3	1	2
nb struct. par qualité de fumier / nb struc. indiquant une fréquence de curage	182	11	61	92	18

Concernant la qualité du fumier, quel que soit le rythme auquel les infrastructures sont curées, les professionnels à titre principal ont répondu en très grande partie que leur fumier est de nature souillée (paille = fumier).

Aussi, peu importe la fréquence de curage des installations (tous les jours, 2 fois/semaine ou 1 fois/semaine ...), la fréquence d'évacuation du fumier est plutôt hétérogène, tenant compte des possibilités (financières et de moyens d'évacuation) des individus. La constante la plus observée est celle d'une fréquence de curage à une fois par semaine de fumier souillé, évacué au même rythme d'une fois par semaine pour l'Ile de France. Et essentiellement chez les professionnels à titre principal.

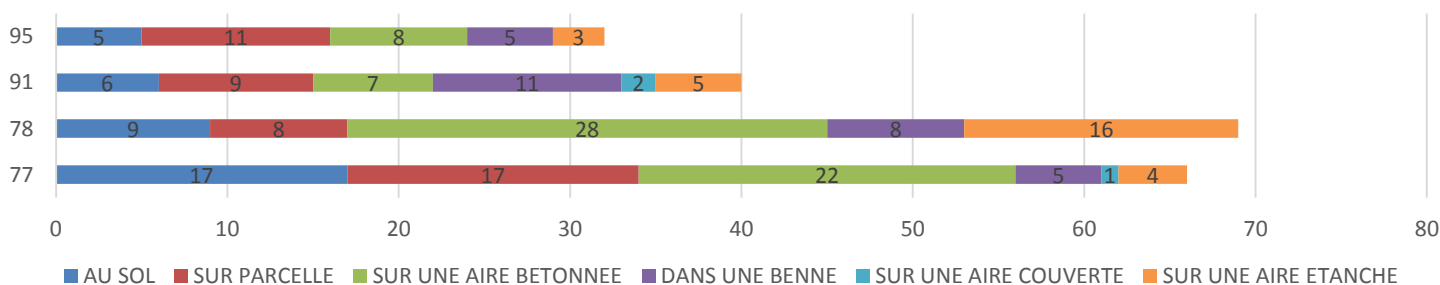
Enfin, se pose la question des coûts de l'évacuation du fumier. Pour la Normandie, 73% des répondants donnent leur fumier et 12% payent l'extraction. En région parisienne, seulement un peu plus de la moitié des répondants ont formulé une information sur ce point : près de 58% font don de leur fumier quand 26% en payent l'évacuation (100€/benne le plus souvent évoqué).

Beaucoup ont répondu qu'il y avait un échange mais cette notion est souvent associée à une transaction non gratuite.

# Distinction des modes de stockage selon les territoires

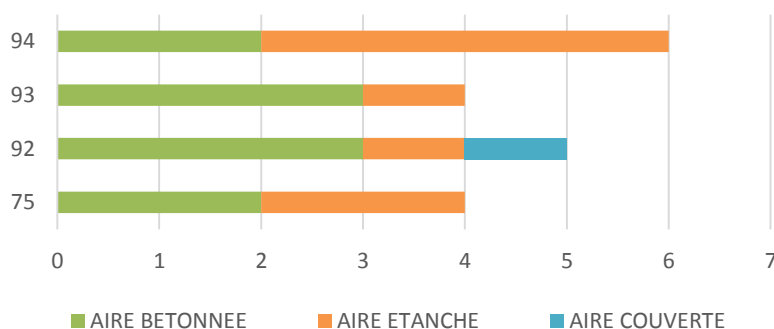
En Ile de France, les départements de la petite couronne sont plus densément peuplés et urbanisés comparativement à ceux de la grande couronne, avec une répartition des habitants plus hétérogène et des espaces ruraux. Ainsi, les modes de stockage du fumier de cheval sont différents en fonction de l'implantation des structures. Le nombre de répondants de « petite couronne » est relativement faible, du fait du nombre de structures qui est faible également, mais permet tout de même de comparer les types de surface de stockage selon les territoires franciliens.

Modes de stockage des individus ayant répondu sur la "grande couronne francilienne" - 192 répondants (1 individu peut avoir plusieurs modes de stockage)



Sur cette région, la pression urbaine impacte bien entendu la durée de stockage du fumier sur site. Ainsi, sur les quelques répondants de la « petite couronne IDF », la quasi-totalité ne conserve pas le fumier au-delà de deux semaines sur leur structure. La plupart des professionnels à titre principal de Seine et Marne et des Yvelines stockent leur fumier sur une aire bétonnée sur des périodes allant de moins de 2 semaines à 6 mois maximum. En Essonne, nombreux professionnels réservent leur fumier en benne pour une durée de 2 semaines. Les détenteurs d'équidés qui ont aussi une activité agricole à côté conservent leur fumier sur 6 mois maximum au sol, quelques uns, près de 12 mois dans le Val d'Oise. Les détenteurs amateurs stockent le plus souvent au sol ou sur parcelle plus de 12 mois, quelques uns sont dotés d'une aire de stockage étanche.

Modes de stockage des individus ayant répondu sur la "petite couronne francilienne" - 19 répondants

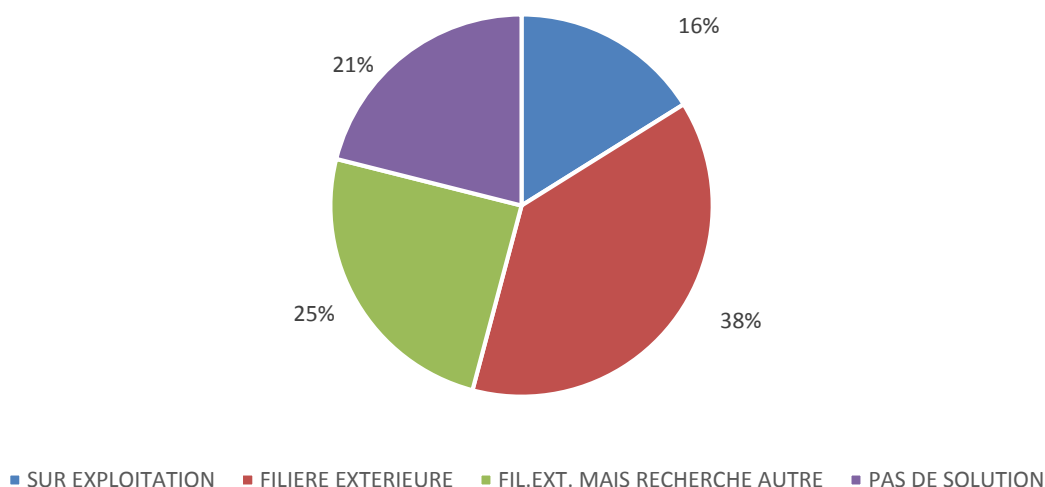


Concernant la Normandie, 29% des répondants font un stockage au sol, sur terre battue et 28% d'entre eux pour une durée de plus de 12 mois. Seulement 5% des répondants stockent sur une aire étanche avec récupération des jus.



# Démarche de valorisation et utilisation sur structure

Démarche de valorisation du fumier des répondants franciliens



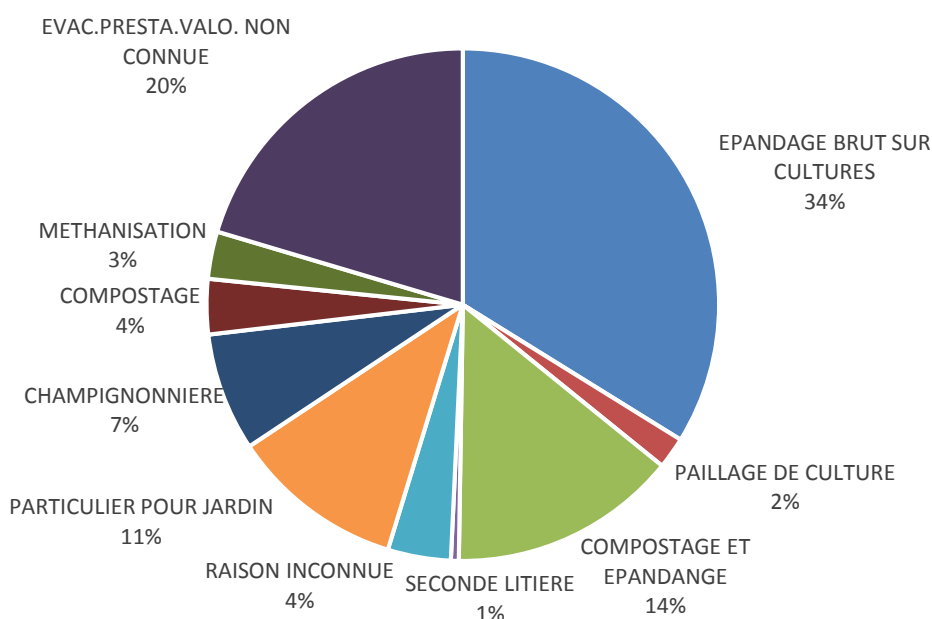
En Ile de France, ne serait-ce que par la taille des exploitations pour certains et/ou, la proximité des aires urbaines pour d'autres, on remarque que 63% des répondants valorisent leur fumier à l'extérieur de la structure. Parmi ces derniers, 25% ne sont pas satisfaits des conditions (de transaction essentiellement) dans lesquelles l'évacuation de leur fumier est faite. Il est à noter également que 21% ne possèdent pas de solution pérenne pour la gestion de leur fumier. En Normandie, ce sont près de 35% des professionnels qui sont en capacité de valoriser leur fumier sur leur exploitation contre 11% des professionnels franciliens. Les modes d'utilisation sur place les plus prisés sur le territoire sont l'épandage de matière brute ainsi que le compostage dans une optique d'épandage.



# Démarche de valorisation et utilisation hors structure

Très révélatrice de la pression foncière en Ile de France, 86,8% des répondants évoquent la problématique du manque de surface pour mettre en place un mode de valorisation, quel qu'il soit, sur leur propre structure. Les modes de valorisation effectués à l'extérieur de leurs installations sont multiples :

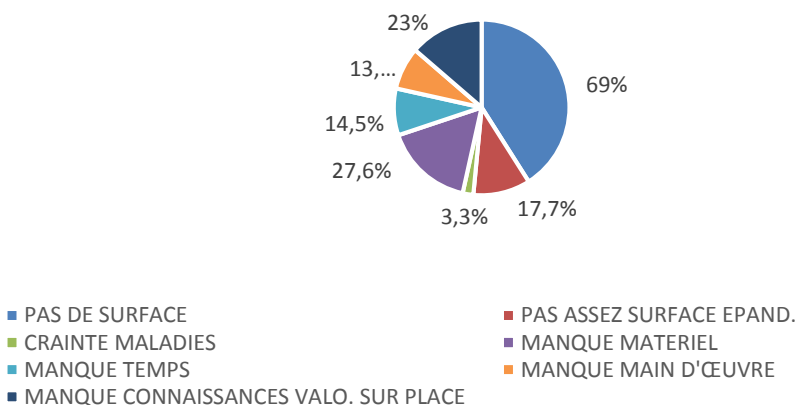
## Valorisation du fumier à l'extérieur du site du producteur



En Normandie, la valorisation du fumier à l'extérieur des structures équestres est organisée par 61% d'agriculteurs et 5% de prestataires (transporteurs notamment).

Les raisons évoquées par les professionnels normands pour la valorisation de leur fumier à l'extérieur de leur structure sont : le manque de surfaces d'épandage pour 19%, d'entre eux contre le manque de matériel pour 24% des professionnels de cette région.

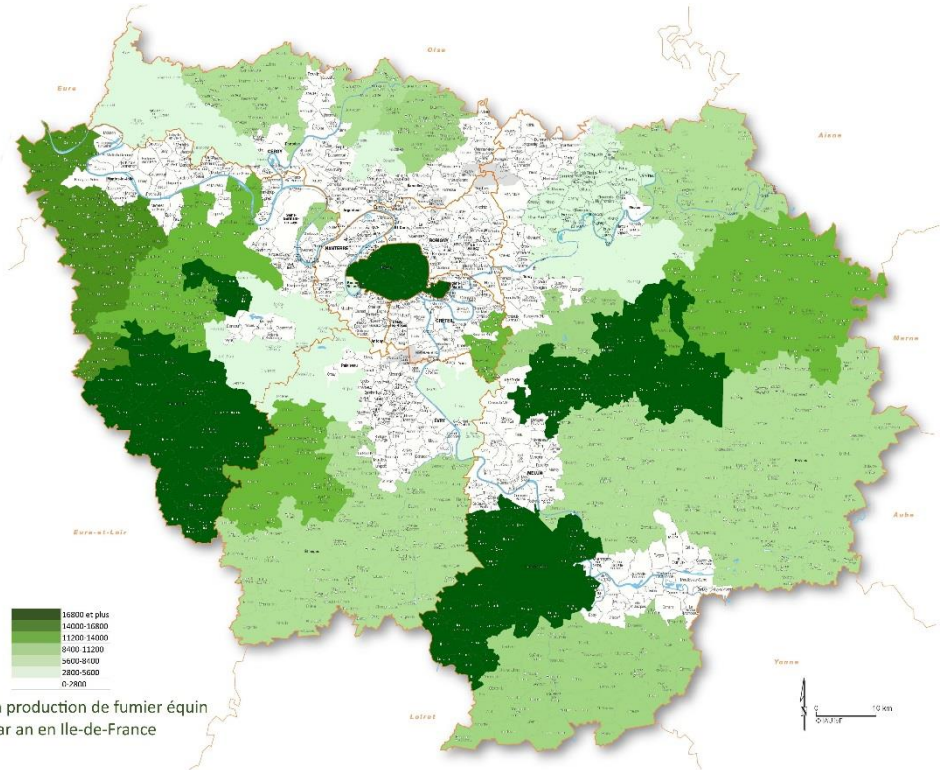
## Raisons évoquées pour l'évacuation du fumier (sur 176 répondants évacuant le fumier à l'extérieur - plusieurs réponses possibles par individu)





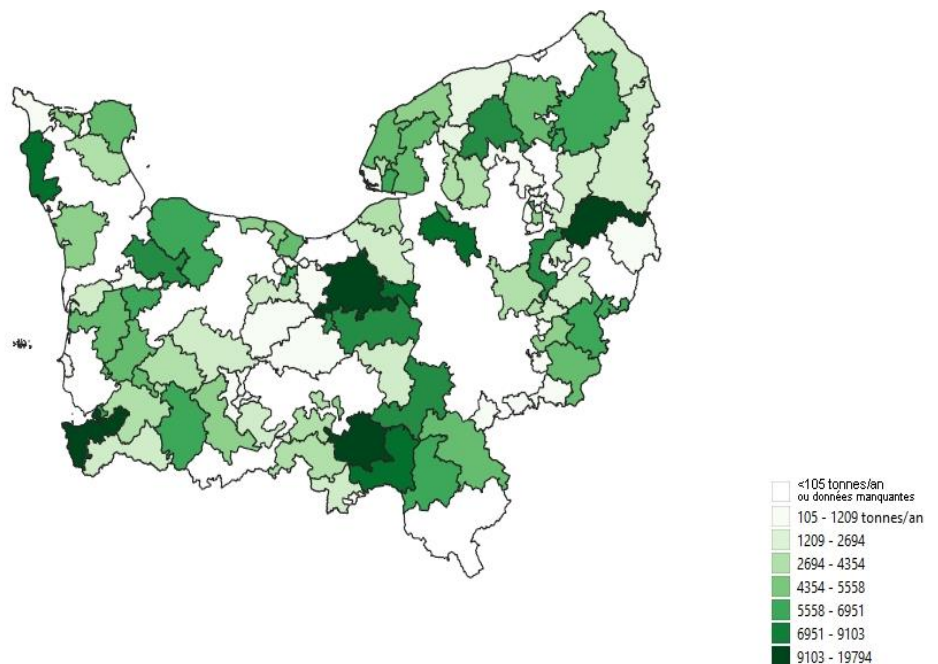
# Représentation des volumes de fumier produit par canton

A l'appui des chiffres estimatifs du volume de fumier indiqués par les répondants, il est possible de visualiser par le biais des cartographies suivantes, la répartition territoriale des volumes produits par canton. En Ile de France, on identifie lisiblement les environs de Rambouillet, Maisons-Laffitte et Fontainebleau, des espaces où sont présentes de nombreuses structures mais également Paris intra-muros où il y a peu de structures mais de nombreux équidés stationnés.



Source : données Equifumier - IFCE

Du côté de la Normandie, les lieux de production sont d'avantage répartis et il est possible de distinguer les environs du Haras du Pin et le pays d'Auge où sont concentrés de nombreux chevaux.



Source : données Val'fumier - CCN

Ces cartes sont utiles à l'information des nombreux transformateurs des régions pour visualiser les lieux de production et se fournir à l'avenir par le biais de la plateforme de mise en relation qui sera constituée prochainement dans le cadre d'Equifumier.



**DES ACTEURS DE LA FILIERE EQUINE  
FRANCILIENNE EVACUENT LE FUMIER VERS UN  
PROCEDE DE VALORISATION HORS DE LEUR  
STRUCTURE**

dont 38% insatisfaits de leur solution actuelle  
puis 21% supplémentaires qui n'ont pas de  
solution pérenne. La poursuite de cette étude se  
concrétise par la mise en relation des  
producteurs et des transformateurs des  
effluents équins.



**DES ACTEURS DE LA FILIERE  
EQUINE NORMANDE FONT  
DON DE LEUR FUMIER**



**DES ACTEURS DE LA FILIERE  
EQUINE D'ILE DE FRANCE  
PAYENT L'ENLEVEMENT DU  
FUMIER SUR LEUR STRUCTURE**